

La représentante des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordigster van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst:

J'aimerais saluer les membres de cette assemblée, les membres des comités des quartiers, les membres des associations ici présentes.

Je salue surtout les habitants de notre Commune, qui sont venus nombreux, assister à ce rassemblement citoyen qui, au passage, ont sûrement beaucoup de choses à faire en ces temps de crise mais qui ont pris le temps de venir. Cela prouve leur amour pour leur commune.

Je souhaite remercier la Commune d'Anderlecht qui commence à faire des choses dans notre quartier, qui commence à tenir compte de nos revendications pour améliorer la qualité de vie de notre quartier, comme la propreté, le commencement du démantèlement du plan « Good Move », l'amélioration des voiries publiques, etc.

Voici la question que l'on se pose tous depuis plusieurs années : « un environnement propre, serait-ce une utopie à Cureghem ? ». Beaucoup le souhaitent, mais, malgré vos et nos efforts, garder notre commune entièrement propre au quotidien se révèle, malheureusement, très difficile. Les incivilités et le manque de respect de quelques « indéclicats » mettent à mal l'important travail mis en place par vos services dans le but de garder des rues propres.

Nous, résidents, propriétaires, commerçants et travailleurs de Cureghem souhaitons porter à votre attention nos considérations et doléances quant à la propreté de notre quartier. Par soucis de clarté et d'efficacité, nous nous sommes efforcés de concentrer nos réflexions sur le point de la propreté.

Ce point a déjà fait l'objet d'interpellations par le passé. Une série de mesures d'actions concrètes ont certes été mises en œuvre, malheureusement sans beaucoup de succès jusqu'à présent.

Notre interpellation d'aujourd'hui concerne les mini-Recyparks. Nous avons constaté que les conteneurs sont situés à des points fixes, ce qui défavorise les habitants des rues plus éloignées. Actuellement, les mini-Recyparks couvrent seize lieux, toujours les mêmes !

Nous aimerions que, comme dans le passé, ces conteneurs soient davantage mobiles, ce qui permettrait aux habitants des quartiers mal desservis en conteneurs de se débarrasser plus facilement de leurs encombrants et de participer ainsi à la propreté de notre commune.

Voici les questions des citoyens au Collège : quels sont les critères des placements des conteneurs ? Pourquoi certaines rues n'ont-elles pas accès aux conteneurs ? Comptez-vous revoir les emplacements des mini-Recyparks pour l'année 2023 ? Comment les personnes sans véhicule ou à mobilité réduite peuvent-elles se débarrasser d'encombrants supérieurs à 3m³ ?

Nos souhaits sont les suivants :

- A l'avenir nous souhaiterions que chaque rue de Cureghem ait droit une fois par an à son mini-Recypark, cela offrira à chaque habitant la possibilité de se débarrasser de ses encombrants sans quelconque inconvénients et nous permettra ainsi de voir au sein de nos rues une diminution de déchets divers.

- Un éventuel contrôle régulier par le policier de quartier et l'installation de caméras de surveillance supplémentaires sur un certain nombre de points critiques afin que les dépôts illégaux puissent être mieux identifiés dans un futur proche.

- Un « concierge de quartier ». Cette personne aura pour mission de détecter tous les problèmes de déchets et d'informer les résidents et les usagers publics sur toutes les solutions existantes pour lutter contre cette nuisance.

- Une augmentation du nombre de mètres cube par habitant, 3m³ nous semble insuffisant.

- Une campagne de sensibilisation concernant le maintien de la propreté des rues auprès des commerçants, restaurants ainsi que des nouveaux arrivants dans le quartier, tout comme les résidents actuels.

- Un rappel des horaires, des coordonnées et modalités des services disponibles pour les collectes gratuites des encombrants. Ainsi qu'un rappel de l'obligation d'entretien de son trottoir. L'inspection des services de l'hygiène des immeubles abandonnés/squattés. Le passage systématique d'une équipe de nettoyage les jours des marchés. L'appel aux citoyens à contribuer à l'entretien et l'embellissement de leur commune.

- L'incitation à l'éducation des jeunes via la délivrance d'un label comme « PROPRAANDERLECHT, mon école participe ».

Je vous remercie pour votre attention, je remercie également chacun de vous pour vos implications futures.

Le second représentant des habitants donne lecture du texte suivant :

De tweede vertegenwoordiger van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst:

La création des mini-Recyparks permet à de nombreux Anderlechtois.es de se débarrasser de leurs encombrants ménagers. Nous tenons à féliciter cette initiative mise en place par le service « Propreté » et Monsieur NEUZY, Échevin de la « Propreté ».

Madame RICHA l'a souligné, nous remarquons que les lieux d'installations des Recyparks sont toujours les mêmes. Eh oui, cela empêche clairement les personnes qui n'habitent pas autour de ces rues à s'y rendre.

Nous aimerions voir des Recyparks dans des nouveaux lieux afin que tous puissent en bénéficier. A moins que les charrettes et autres voiturettes que l'on peut trouver dans le quartier, et qui ont déjà fait l'objet de plusieurs plaintes auprès de vous, ne deviennent de nouveaux Recyparks.

C'est déjà souvent le cas à la rue de Fiennes, à la rue Sergent de Brune, à la rue de la Rosée, etc. Devons-nous compter sur l'activité des ferrailleurs pour nous débarrasser de nos encombrants ?

D'ailleurs, comme a dit Madame RICHA, nous nous interrogeons sur les critères d'installation des mini-Recyparks mais aussi des charrettes.

Alors que certains peuvent bénéficier des Recyparks d'autres sont lésés. Il ne faut pas oublier qu'à Anderlecht, il y a aussi des personnes âgées, à mobilité réduite, et sans voiture.

Installez un coin propreté avec des poubelles-containers enterrées dans chaque quartier où chacun pourra venir déposer gratuitement ses déchets chimiques, frigolite, compostage, petits encombrants, etc. seront gérés par un « concierge de quartier » qui sera la personne de contact pour tous les problèmes de propreté. Mais où sont situés ces poubelles-containers à Anderlecht ? Est-ce qu'il y a des concierges ?

Voici quelques cas concrets :

Agnès habite la rue Docteur de Meersman, elle n'est pas motorisée et se demande comment faire pour jeter ses encombrants ménagers ? Agnès et les autres habitants sont outrés de voir tous ces dépôts clandestins jonchant le quartier bien que le budget alloué à la propreté a été augmenté de 2,2 millions d'euros.

Ne soyez pas étonnés si le cadastre a augmenté. Mais il y a une alternative pour les seniors, une solution au problème des Recyparks. Pour cela, il faut procéder de la sorte :

1. Aller sur le site d'Anderlecht ;
2. Cliquer sur l'onglet « guichet électronique » ;
3. Cliquer sur l'onglet « choisir une commune ou une administration » ;
4. Choisir la commune sur la carte ;

5. Cliquer ensuite sur l'onglet page 3, puis cliquer sur l'onglet « demander » qui est à droite de « collecte à domicile sur rendez-vous pour les personnes à mobilité réduite ou de plus de 65 ans »
6. Être en possession d'un lecteur de carte e-id ou de l'application « ITSME », ou d'une clé digitale avec un identifiant et un mot de passe.

J'imagine mal Pina, une dame de 86 ans réaliser toutes ces démarches.

Peut-être aurait-il été plus sage d'investir dans les Recyparks au lieu de dépenser l'argent public dans des blocs de béton et un bureau d'étude qui aurait coûté la bagatelle de 100.000 euros pour un plan de mobilité qui est en cours de démantèlement et réalisé sans aucune concertation avec les habitants.

G. BORDONARO trouve les propositions extrêmement importantes, très concrètes et sérieuses. La propreté est un point extrêmement important, le Conseil en a souvent débattu et est aussi venu avec des propositions concrètes. Il faut développer des infrastructures permettant aux habitants de se débarrasser facilement de leurs déchets. Il est indispensable d'enterrer les containers. Que le Collège répondra-t-il ? Il répondra qu'il y en a à Anderlecht mais uniquement dans les nouveaux quartiers. A Cureghem il n'y en a pratiquement pas et, vu la densité de la population, G. BORDONARO pense qu'il en faudrait presque un à chaque coin de rue. Le groupe « PTB » défend vraiment cette proposition. Des containers dorment dans des dépôts depuis des mois et n'arrivent toujours pas à Cureghem.

Concernant les mini-Recyparks, c'est une bonne initiative et le groupe « PTB » soutient également cette nouvelle proposition. Comment les personnes n'ayant pas de voiture font-elles pour se rendre à une déchetterie ? La proposition d'effectuer un ramassage d'encombrants, de porte à porte, s'avère l'idéal. Pour cela il faut investir dans le service public, ce que la Région n'est pas en train de faire. Et, pour la Commune, vu l'état actuel du budget, c'est très compliqué.

Le groupe « PTB » estime qu'il faut aller beaucoup plus loin en matière de sensibilisation. On sait que la Commune fait quelques campagnes d'affichage épisodique mais, vu l'ampleur du problème à Cureghem, on doit engager du personnel pour faire du porte-à-porte et expliquer, sensibiliser, éduquer les gens quant aux jours de collecte, etc., cela dans toutes les langues nécessaires, mais surtout via un contact humain.

K. ADINE soutient l'interpellation citoyenne. Il trouve que beaucoup de propositions concrètes sont faites. Il constate qu'au cours de cette législature, un département a reçu un des soutiens les plus importants : 2,4 millions d'Euros alloués à la « Propreté ». Il constate que les agents font effectivement un travail remarquable sur le terrain mais il pense qu'il y a lieu d'évaluer cette action. Le site communal mentionne

bien seize sites de Recyparks mais ils ne sont pas bien identifiés, ce qui n'incite pas les gens à y aller, d'autant plus s'ils ont des difficultés pour se déplacer. Ainsi, se débarrasser de ses encombrants n'est pas toujours possible. Il trouve intéressante la proposition du travail à faire au niveau des écoles en matière de sensibilisation des enfants à la propreté.

G. VERSTRAETEN, s'exprimant en français, remercie les habitants pour leur interpellation extrêmement sensible et intelligente. Il estime que les propositions sont vraiment à considérer et à implémenter. Il pense qu'il est effectivement important d'organiser, dans un quartier tel que Cureghem, des mini-Recyparks plus proches des gens. Lorsqu'il vivait jusqu'il y a peu à Cureghem, il a lui-même tenté de se débarrasser de ses encombrants en appelant « Bruxelles-Propreté » pour que ce dernier vienne avec une camionnette de 3m³. Elle n'est jamais venue et a dû appeler un ami avec un permis de conduire pour louer une camionnette ! Les informations données pour l'enlèvement des encombrants ne sont pas les mêmes avant ou après ; c'est vraiment trop compliqué pour ne pas dire impossible. C'est une des raisons pour lesquelles les encombrants finissent dans la rue, sans collecte organisée. Il faut tenter des alternatives pour améliorer la situation car le système actuel ne suffit pas, on le constate quotidiennement en se baladant dans le quartier, partout jonché d'encombrants et de déchets.

Il est malheureux que la presse véhicule le cliché comme quoi les habitants de Cureghem sont des vandales, sont contre l'autorité, sont sales, etc... G. VERSTRAETEN encourage les habitants de continuer à assister aux séances du Conseil communal pour venir y exposer leurs propres propositions et idées. Les habitants de Cureghem veulent une autorité publique et performante, qui tient compte de leurs besoins.

Monsieur l'Échevin NEUZY a pris connaissance ce soir des différentes questions et des propositions faites par les habitants et les Conseillers, bien qu'il souligne que, à la base, la question concernait spécifiquement les Recyparks. Il estime lui aussi les propositions bonnes et cohérentes. S'il ne peut répondre à chacune d'elles, il s'engage à les analyser.

Concernant les mini-Recyparks, il explique que c'est un projet purement d'initiative communale qui vient compléter l'offre régionale de « Bruxelles-Propreté » visant à se débarrasser légalement des encombrants. Il faut alors le rappel de ce qui est proposé par « Bruxelles-Propreté » pour toute la région. Ceux qui ont des voitures peuvent aller aux Recyparks, sept jours sur sept. Un nouveau site ouvrira bientôt à Anderlecht pour lequel il existe une possibilité d'obtenir un rendez-vous pour une collecte à domicile par « Bruxelles-Propreté ». Le numéro de téléphone 0800/98181 est gratuit. L'offre de « Bruxelles-Propreté » limite la gratuité à 3m³ par an.

Le Collège n'a pas considéré cela comme étant suffisant et il a mis en place une collecte à domicile gratuite pour les seniors et les PMR. Dans ce cas, les personnes peuvent prendre rendez-vous au 0800/91070 ou via internet. En plus de cela, le

Collège a encore complété sa gamme de service par des mini-Recyparks, initiative lancée en mai 2021. Il s'agit d'une solution de proximité récurrente et plus accessible grâce aux horaires élargis encore plus longtemps que ce que proposait « Bruxelles-Propreté ». Cela inclue les samedis car il était important de pouvoir s'y rendre en dehors des jours ouvrables. Tous les jours, un ou deux sites sont accessibles à Anderlecht de 12h30 à 19h30 en semaine et les samedis de 11h00 à 16h30.

Seize lieux sont concernés par les mini-Recyparks chaque mois. Cette récurrence est nécessaire pour que les utilisateurs identifient les endroits où aller. Il faut rassembler certains critères pour organiser les mini-Recyparks : entre autres des critères relatifs à la superficie d'accueil et de manœuvre des camions, ainsi qu'une solution de proximité sur toute la commune. A cause de ces restrictions techniques certaines rues ne peuvent accueillir des mini-Recyparks. Toutefois, la philosophie est de proposer seize lieux connus par les citoyens qui pourront alors anticiper le moment déterminé.

Le Collège n'a pas spécialement l'ambition de changer de lieu chaque semaine ou chaque mois car l'idée est que cela soit bien assimilé par les habitants. Cela n'empêche toutefois pas d'améliorer l'offre, voire éventuellement d'effectuer des modifications. Pareille amélioration a déjà été faite six mois après la mise en place initiale des mini-Recyparks. Le Collège fait maintenant cela en cohérence avec ce qui se fait à Cureghem. La volonté est de recentrer les mini-Recyparks au plus proche des besoins des habitants. Il est clair que les besoins sont grands, c'est pourquoi, à partir de cette semaine, il y aura un mini-Recypark tous les samedis, de 11h30 à 16h30, sur la place Grisard, en plus de celui installé deux fois par mois à la rue de la Clinique.

La représentante des habitants demande quels sont les lieux déjà connus pour 2023. En juillet, place Lemmens, elle a dû évacuer une garde-robe mais on lui a alors répondu que le volume dépassait les 3m³. Il est important qu'il existe un Recypark dans chaque rue, ce qui diminuerait les encombrants sur la voie publique.